



Motifs de la décision

Projet d'arrêté sur la sortie de statut de déchet des résidus de distillation d'huiles usagées.

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable, du 10 octobre 2015 jusqu'au 31 octobre 2015 inclus sur le projet d'arrêté susmentionné. Aucune contribution n'a été déposée sur le site de la consultation.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-projet-d-arrete-sur-la-sortie-de-a1015.html>

Le texte n'a pas fait l'objet de modifications.